

## Spécial anniversaire de l'Africaine des assurances

## « Après dix ans, l'exercice de réflexion est terminé »

La compagnie d'assurance, l'Africaine des assurances a célébré, le samedi 5 avril dernier, sa décennie d'existence. C'était à l'hôtel Novotel de Cotonou, en présence de ses assurés et autres personnalités distinguées venus très nombreux.



Le Dg Vincent Maforikan de l'Africaine des assurances, satisfait des 10 ans

A l'ouverture de la soirée de Gala, « spécial 10 ans » de l'Africaine des assurances, animée par Franck Alain Dotou et Raïssa Gbedji, c'est le directeur général Vincent Maforikan qui, le premier, a pris la parole pour préciser le sens de l'événement. Pour lui, il est nécessaire après 10 ans d'exploitation de l'Africaine des assurances, de jeter un regard rétrospectif critique sur les actions menées au service de la nation béninoise et du développement du Bénin, afin d'entrevoir les voies et moyens d'un engagement nouveau pour des résultats encore plus grands sur la décennie qui s'ouvre. « L'exercice de réflexion est terminé », a-t-il laissé entendre avant de s'attarder, statistiquement à l'appui, sur les proesses de la société en terme d'investissements et de services à la clientèle. Il a, pour finir, témoigné sa gratitude à tous les assurés et autres partenaires œuvrant à l'édification d'une société crédible et respectée. A sa suite, le président du Conseil d'administration, Mathieu Adjovi dira simplement merci à ceux qui ont su accompagner depuis 10 ans l'Africaine des assurances et tous ceux qui vont rejoindre les rangs. Quant à la directrice de cabinet du ministre de l'Economie et des Finances, Adidjath Martins, elle va saluer le courage, le sens d'abnégation et le soutien mutuel du personnel pour ses dix années d'exercice de dur labeur. Après avoir reconnu la place importante qu'occupent les compagnies d'assurances, notamment l'Africaine des assurances, dans l'économie nationale, elle en a profité pour encourager les organes de gestion et de direction de cette compagnie à toujours œuvrer dans le sens de la bonne gouvernance d'entreprise pour la prospérité de la société et la pérennisation des activités. C'est sur ces mots de Madame Adidjath Martins qu'a été lancée la cérémonie du dîner.

## Au cœur de la fête

Après l'acte 1 consacré aux différentes déclarations et allocutions, le champagne, la bière, le vin et autres boissons ont coulé à flots. De la ripaille, il y en a eu pour tous les goûts. En tout cas, des simples invités aux invités d'honneur, chacun a bu et mangé à satiété, puisqu'avec ma doyenne des compagnies d'assurances au Bénin, c'est une histoire de famille et de ce fait, le service était libre. L'animation musicale, théâtrale, poétique, c'était ce qui manquait le moins dans un décor aussi splendide, à nul autre pareil. Eric Hector Houngpè, Ignace Yétchénou et compagnie, tous artistes comédiens, ont égayé le charmant public, à travers leur savoir faire indéfectible. Le couturier bénino-ivoirien, Boniface Houessou de la Collection « B désign » a aussi rehaussé l'éclat de la fête en faisant défiler ses mannequins en tenue de ville aux couleurs fétiches, vert et jaune, qui caractérisent votre agence d'assurance. L'autre instant surprise est la cérémonie de remise de lots aux gagnants du jeu tombola « spécial 10

ans » de l'Africaine des assurances, suite au tirage au sort effectué sous le regard bienveillant de l'huissier de justice, Marcellin Zossoungbo. Ainsi, 2 lecteurs Dvd ont été emportés par François Avoa Soton et Christiane M. Hayet. Les 2 caméras numériques sont allées à Rafiatou Monrou et Atom services. Les sœurs Saliou Tidjani et Bachir M. Agumon ont enlevé chacun une moto Sanili. Quant à Me Jean-claude Martial Avianou, il est reparti avec un poste téléviseur plasma, écran 26, de marque Beko et d'une valeur de 450 000 Fcfa. La société Réseau de l'Afrique de l'ouest contre le paludisme pendant (Raopap) gagne la voiture surprise « Suran » de l'Inde Motors. Quant à Dame Bibiane Adébolou Kouagou, l'heureuse gagnante du gros lot de la tombola, elle a reçu des mains du directeur général de l'Africaine des assurances tous les papiers de sa villa Betsalled, de type P3, assurée, localisée à Abomey-Calavi et d'une superficie de 184 m<sup>2</sup>. Le clou de la manifestation a été la coupe du gâteau marquant la décennie d'existence de la compagnie des assuran-

ces, l'Africaine des assurances. Tout ceci, sur exécution du « joyeux anniversaire » par l'orchestre Konkad de la Capitale, Porto-Novo. Un bal dansant, au cours duquel des couples de circonstance et légaux ont esquivés des pas de salsa, de rumba, ..., a mis fin à cette soirée qui a connu la présence d'éminentes personnalités telles le secrétaire général du gouvernement, Victor Topanou ; le directeur général du Port autonome de Cotonou, Jérôme Dandjino, du président du patronat, Sébastien Ajavon, de l'arbitre international béninois et « mascotte » des 10 ans de l'Africaine des assurances, Bonaventure Coffi Codjia.

## Les impressions de quelques assurés...

Elles se résument aux sentiments de joie, de fierté, de témoignage de fidélité et de longévité à leur maison d'assurance, une compagnie toujours proche de sa clientèle et qui prend les risques de celle-ci pour en faire les siens. Quel sens d'engagement !

## Une société, une histoire, un symbole...

Une décennie durant, l'Africaine des assurances s'est déployée et continue d'ailleurs de s'employer à jouer, avec beaucoup de bonheur, son rôle de dispensateur de sécurité et à assurer ainsi, la promotion sociale au Bénin. Au départ était la société nationale d'assurances et de réassurances (Sonar). En effet, qu'il vous souvienne que la fin de l'année 1997 marque le point de départ d'importantes mutations dans le domaine des assurances au Bénin, avec la décision prise par l'Etat de libéraliser le marché exploité, pendant plus d'une vingtaine d'années, par une société publique en situation de monopole : la Sonar. C'est dans ce contexte donc qu'a vu le jour, le 5 novembre de la

même année, l'Africaine des assurances qui dispose aujourd'hui d'un conseil d'administration dont le président Mathieu Adjovi est entouré d'une forte équipe composée d'administrateurs et de commissaires au compte. Le directeur général, Vincent Maforikan et son staff technique réalisent de belles performances au niveau de cette structure d'assurances dont la mission aujourd'hui est d'offrir à ses partenaires internationaux, clients comme courtiers, un service globalisé sur tout le continent africain. Les offres de l'Africaine des assurances

Avec un actionariat essentiellement national, cette société qui a réellement démarré ses activités le 30 mars 1998, a été agréée par arrêté N° 147/ Mfe/Dc/ Dgae/Dca du 20 mars 1998 et opère dans diverses branches que sont : incendie, accident et risques divers. Depuis sa création, elle ne cesse d'innover pour satisfaire au mieux sa clientèle par ses offres alléchantes adaptées aux besoins du marché. C'est ainsi que la compagnie met à la disposition du public une gamme variée de produits allant des garanties classiques aux produits nouveaux dont entre autres : l'assurance automobile, l'assurance multirisques habitation ou domus. Tout ceci n'est pas sans compter avec la présence domestique forte de son réseau de distribution composé de 5 bureaux directs et d'une quinzaine d'agences générales réparties sur le territoire national.

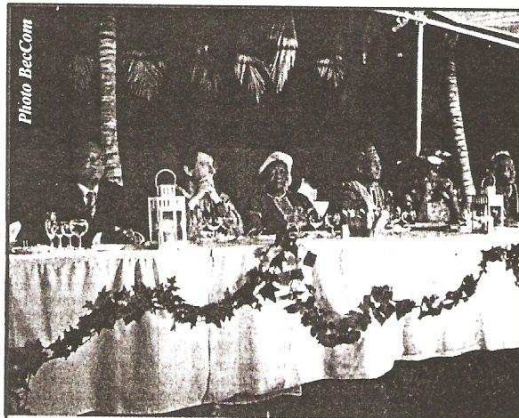
## Des chiffres qui parlent...

La compagnie a investi sur les dix années, plus de 20 milliards de Fcfa dans les réparations de préjudices divers et de 7,5 milliards dans les taxes et impôts divers payés à l'Etat. Par son appréciable capacité d'investissement, la compagnie joue désormais un rôle moteur tangible pour l'écono-

mie de notre pays avec près de 15 milliards de Fcfa investis dans divers placements au bénéfice de la nation béninoise. La finalité étant aussi la recherche de profit, il est important de signaler que la compagnie a déjà à ses actionnaires, un retour sur investissement de plus de 125% au capital investi. Le chiffre d'affaires a progressé de façon soutenue pour s'établir à environ 6 500 millions de Fcfa en 2007 contre 4 746 millions de Fcfa en 1998, soit un taux de progression de près de 35% du marché lard occupé par 5 compagnies d'assurances dommagees jusqu'au 30 septembre 2007. Le bénéfice net, quant à lui, a tourné sur la période autour d'une moyenne de 500 millions de Fcfa.

## Des réalisations historiques

En face de ces engagements, la compagnie a effectué le paiement à hauteur de 625 millions de Fcfa suite à un incendie Cotonou magasin du Port autonome, le 5 août 2002 ; le paiement d'un montant de 500 millions de Fcfa suite au sinistre du 8 septembre 2005 dû à la rupture de la fourniture en énergie électrique avec pertes d'exploitation. En association avec la structure de micro finance Pajme, l'Africaine des assurances a créé une compagnie d'assurance vie, Pajme vie Bénin qui a ouvert ses portes au public depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2007 et à travers laquelle votre compagnie d'assurance détient 55% de parts d'actions. Des résultats satisfaisants qui montrent une suffisance, la part qualitative et quantitative prise par l'Africaine des assurances dans le développement du Bénin sur la décennie passée. Bon anniversaire à l'Africaine des assurances, le sens de l'engagement !



Quelques personnalités à la table d'honneur



M.M. Saliou Tidjani (à gauche) et Bachir Agumon gagnant des moto Sanili